

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/09/2025 - B2025/019790 - 2000 B 01057 - 433 032 661 - SPAA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SPAA			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000.....)		DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	18 203	18 203
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 853 279	1 241 974
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	248 660	611 305
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 220 142	1 971 482
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 448 161	1 950 756
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	3 461 717	454 956
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	1 547 900	1 040 930
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	15 192 711	19 014 812
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 625 186	1 255 449
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	3 124 333	633 092
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	17 528	20 208
TOTAL (IV)		EC	27 417 537	24 370 203	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	29 637 680	26 341 685	
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 254 832	23 329 274
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	96 940	90 503

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SPAA				Néant ☐ *					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	70 260 785	FB		FC	70 260 785	51 207 327	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 082 227	FH		FI	1 082 227	7 829 210	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	71 343 011	FK		FL	71 343 011	59 036 538	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	73 990	68 353	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	249 810	206 059	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 683 812	1 553 752	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	73 350 624	60 864 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	56 858 812	51 701 107	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 479 208	(5 028 119)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	272 966	245 780	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 320 779	4 655 905	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	345 414	466 417	
	Salaires et traitements *					FY	4 403 266	4 110 394	
	Charges sociales (10)					FZ	1 600 222	1 484 940	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	666 488	568 531
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	34 686	44 512
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 430 505	1 297 649	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 412 344	59 547 116
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	938 280	1 317 585	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	593 912	297 657	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	593 912	297 657	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(593 912)	(297 657)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	344 368	1 019 928	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SPAA				Néant ☐															
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		21 500															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	117 744	15 740															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	117 744	37 240															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 956	31 750															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	170 266	14 669															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	187 222	46 419															
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(69 478)	(9 179)															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		159 613															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 229	239 831															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	73 468 368	60 901 941															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	73 219 707	60 290 636															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	248 660	611 305															
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	115 615	78 093															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																	
	(9) Dont transferts de charges	A1	204 284	173 188															
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	763	1 809																
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	A9																		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A8																		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite																			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS																		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>187 222 117 744</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	187 222 117 744				
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	187 222 117 744																		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs					
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SPAA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	126	
dont apprentis	YF	14	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	71 343 011	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	10 100	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	5 215	
TOTAL 1	OX	71 358 326	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	526	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	17 575	
Variation positive des stocks	OD	2 738 791	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 756 892	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	57 131 778	
Variation négative des stocks	OQ	4 217 999	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 487 873	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	65 837 650	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	8 277 569
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	8 277 569
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	71 358 326	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	112	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 179 164 545	
Période de référence	GY	01/01/2024	GZ 31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2014-03, aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **29 637 680 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **73 468 368 euros** et un total **charges** de **73 219 707 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **248 660 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	De 5 à 8 ans
Installations techniques	De 4 à 7 ans
Matériels et outillage industriels	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureaux	De 3 à 10 ans
Logiciels	De 1 à 3 ans

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

1. Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
2. Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les véhicules Neufs sont valorisés au prix d'achat

Les stocks Magasin, pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Concernant la provision pour dépréciation des Pièces Détachées et Accessoires, et afin de se rapprocher des méthodes utilisées dans le réseau de vente des marques VGF, le calcul de la provision pour dépréciation des pièces détachées est fait de la manière suivante :

- Pièces et accessoires invendus depuis plus de 24 mois, dépréciation à 100%
- Pièces et accessoires invendus entre 13 et 24 mois, dépréciation à 80%

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il n'a pas été constitué, au cours de l'exercice, d'autre provision.

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciation des pièces détachées et accessoires

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Provision pour dépréciation des Pièces Détachées et Accessoires selon nature de pièces et durée de stockage : 22 830 EUR.

Informations complémentaires

S'agissant des véhicules de remplacements, il n'est pas fait application de la règle de la valeur résiduelle, car au moment de la revente, il y a incertitude tant sur la date que sur le prix.

La mise en application du plan comptable 2005 n'a pas entraîné de modifications dans le traitement des immobilisations.

Les parties liées ont été identifiées et les transactions relevées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales du marché.

La société SPAA SAS est consolidée au niveau de la société FINALAIN. »

La société SPAA SAS est filiale de la société JEAN LAIN NIPPON SAS 461 rue des Epinettes 73290 LA MOTTE SERVOLEX

Les comptes ont été établis selon les normes du PCG 2017.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé au titre de de l'exercice à la somme de 15 701.9 EUR

Charges constatées d'avance

1- Sur les CCA des commissions vendeurs :

Au sein du groupe Jean LAIN Mobilités, les commissions de salaires versées aux commerciaux véhicules neufs étaient calculées en 2024 selon le volume de prises d'ordre enregistrées mensuellement.

Le principe d'indépendance des exercices impose de rattacher chaque opération à l'exercice au cours duquel la prestation est réalisée ou la vente est conclue. Les commissions versées en 2024 sont directement liées à la concrétisation des ventes futures (2025), elles doivent par principe être rattachées à l'exercice 2025.

Par conséquent pour éviter d'impacter artificiellement le résultat de 2024, il a été comptabilisé une Charge Constatée d'Avance (CCA) sur les commissions versées aux commerciaux dont les ventes n'ont pas été réalisées au 31/12/2024.

La charge constatée d'avance pour la société SPAA est de 178 924 EUR.

2- Sur les CCA des loyers VDR

Lors de l'exercice 2024, les loyers payés pour les véhicules financés en location longue durée ou location avec option d'achat ont fortement augmentés. Cette hausse s'explique par l'augmentation du poids des frais

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

financiers dans les loyers et par la baisse de la valeur résiduelle donnée initialement.

Ces véhicules, dont les loyers sont payés au cours de l'exercice 2024, sont soldés et rachetés en 2025 par les sociétés du groupe JEAN LAIN MOBILITES et mis à la vente en tant que véhicules d'occasion.

La hausse des loyers constatés en 2024 a un impact à la baisse sur leur valeur de reprise. Ainsi la marge dégagée et constatée sur la revente de ces véhicules a mécaniquement fortement augmenté et dépasse les marges moyennes du marché du véhicule d'occasion de l'ordre de 150 à 200%.

Afin de donner une vision économique plus juste de l'exercice 2024 et de respecter le principe d'indépendance des exercices, les « surloyers » payés en 2024 ont été comptabilisés en Charges Constatées d'Avance (CCA) tout en préservant le niveau de marge finale lors de la revente de ces véhicules.

Cette marge restante a été estimée selon les statistiques des ventes constatées en 2024. La charge constatée d'avance pour la société SPAA est de 0 EUR.

Informations générales complémentaires

Faits marquants de l'exercice :

Néant.

AUTRES

Faits postérieurs à l'exercice

AUTRES

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	9 750			9 750
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	46 331	166	27 544	18 953
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 081	166	27 544	28 703
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	481 425	63 621	177 578	367 468
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 592 179	272 067	2 064 635	799 611
	Matériel de transport	1 181	2 999		4 180
	Matériel de bureau, mobilier	390 788	52 165	63 164	379 789
Emballages récupérables et divers	130 228	275 470	265 581	140 117	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 595 801	666 322	2 570 959	1 691 164
TOTAL		3 651 882	666 488	2 598 503	1 719 867

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 848 186	Détail ci-dessous
TOTAL	1 848 186	

Fonds de commerce de Valence : 1 377 625 EUR

Fonds de commerce d'Annonay : 280 000 EUR

Fonds de commerce Seyssinet : 190 561 EUR

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		154 106	
TOTAL		154 106	

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	12 025 419	13 504 626		1 479 208
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	12 025 419	13 504 626		1 479 208
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	105 856	105 856	
	Autres immobilisations financières	328 375	328 375	
	Clients douteux ou litigieux	71 073	71 073	
	Autres créances clients	6 061 663	6 061 663	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 764	70 764	
	Impôts sur les bénéfices	154 095	154 095	
	Taxes sur la valeur ajoutée	459 848	459 848	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 108 548	5 108 548	
	Charges constatées d'avances	336 050	336 050	
	TOTAL DES CREANCES	12 696 273	12 696 273	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		18 741		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	97 349	97 349		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 350 812	736 007	1 595 973	18 833
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 192 711	15 192 711		
	Personnel et comptes rattachés	276 817	276 817		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	471 637	471 637		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	809 004	809 004		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67 729	67 729		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 461 717	3 461 717		
	Autres dettes	3 124 333	3 124 333		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	17 528	17 528		
	TOTAL DES DETTES	25 869 638	24 254 832	1 595 973	18 833
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		549 592			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	42 528	32 787	42 528	32 787
	Sur comptes clients	51 346	1 899	2 998	50 247
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 874	34 686	45 526	83 034
	TOTAL GENERAL	93 874	34 686	45 526	83 034
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			34 686	45 526	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		1 310 459
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		410
<i>Emprunts intérêts courus non e</i>	410	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		778 789
<i>Factures non parvenues fnp</i>	778 789	
Dettes fiscales et sociales		526 602
<i>Dettes sur congés payés</i>	267 789	
<i>Dettes soc. sur congés payés</i>	99 082	
<i>CHARGES A PAYER AGEFIPH</i>	102 418	
<i>Etat, Chge à payer-Prod à recev</i>	3 913	
<i>CONSTRUCTION OD PAIE</i>	36 316	
<i>Chge fiscale sur congé à payer</i>	8 696	
<i>TAXE PARAFISCALE OD PAIE</i>	1 138	
<i>Cap autres taxes</i>	7 250	
Autres dettes		4 658
<i>R.R.R. à accorder, av. à établir</i>	4 658	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		3 207 623
Autres créances clients		1 740 004
<i>Clients Factures à établir</i>	1 740 004	
Autres créances		1 467 620
<i>Rabais, remises, ristournes à</i>	1 382 771	
<i>Autres charges à payer</i>	3 785	
<i>EFFORT CONSTRUCTION A PAYER</i>	17 574	
<i>Produits à recevoir</i>	29 490	
<i>BONUS ECOLOGIQUE-GRENELLE ENVIR TOY</i>	34 000	

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		336 050	336 050
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			336 050

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		17 528	17 528
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			17 528

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Avantage en nature		63 074
Remboursement CPAM		72 953
Refacturation		12 607
Transferts de charges d'exploitation		38 076
Remboursement VDR accidenté		17 575
TOTAL		204 285

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes & pénalités Toyota	16 956	
Valeur comptable des actifs cédés	170 266	
Produit de cession des actifs cédés		117 744
Totalisation	187 222	117 744

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		49	
	Employés		32	
	Ouvriers		49	
	TOTAL		148	

ANNEXE - Élément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	344 368	43 599	300 769	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(69 478)	(17 370)	(52 109)	
RESULTAT COMPTABLE	274 889	26 229	248 660	

(1) après retraitements fiscaux.

[illegible]

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
TOTAL		

--

Dette future d'impôt

Etat exprimé en euros

Accroissements		
Nature	Montant	Impôts
Boni sur levée d'option de crédit-bail		
Autres		
TOTAL		

Allègements		
Nature	Montant	Impôts
Autres (TASCOM + C3S)	102 418	25 605
Provisions congés payés		
Autres Participation Salarié		
Dotations aux provisions pour risques		
TOTAL	102 418	25 605

Filiales et participations

		Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
Etat exprimé en euros	31/12/2024			
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Nantissement fonds de commerce (CE)		455 408	
Nantissement fonds de commerce (CE)		180 867	
Nantissement fonds de commerce (BPA)		317 216	
Nantissement fonds de commerce (CIC)		356 603	
Nantissement fonds de commerce (CE)		1 040 718	
		2 350 812	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
L'ensemble des sociétés employant du personnel relevant de la Convention Nationale des services de l'automobile dépendent du régime de cotisation obligatoire de l'IPSA dont une cotisation spécifique est destinée à rembourser l'employeur du montant du capital de départ à la retraite qu'il doit aux employés remplissant les conditions d'octroi. En conséquence, aucune provision ne figure dans les présents comptes sociaux.			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 859 686	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--



SAS SPAA

2 Avenue du Général de Gaulle
38170 SEYSSINET-PARISSET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



BBM & ASSOCIES

10 rue de la République
92100 Nanterre

Conseil | Expertise | Audit

SAS SPAA

2 Avenue du Général de Gaulle
38170 SEYSSINET-PARISSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Associée unique de la société SPAA.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision d'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPAA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Principes comptables, Méthodes d'évaluation, paragraphe d) » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note « Principes comptables, Méthodes d'évaluation, paragraphe d) » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Seyssinet-Pariset, le 13 juin 2025

BBM & Associés

Laurent COHN
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	163 856	9 750	154 106	154 106
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 953	18 953		166
	Fonds commercial (1)	1 848 186		1 848 186	1 848 186
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques.mat. et outillage indus.	756 813	367 468	389 346	107 032
	Autres immobilisations corporelles	3 764 969	1 323 697	2 441 273	1 675 419
	Immobilisations en cours	15 000		15 000	265 584
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	105 856		105 856	87 115
	Autres immobilisations financières	328 375		328 375	104 333
TOTAL (II)		7 002 008	1 719 867	5 282 142	4 241 941
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 025 419	32 787	11 992 632	13 462 098
	Avances et Acomptes versés sur commandes	57 523		57 523	223 738
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 132 736	50 247	6 082 489	5 331 834
	Autres créances	5 793 255		5 793 255	2 389 264
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	93 588		93 588	580 441
	Charges constatées d'avance	336 050		336 050	118 747
	TOTAL (III)	24 438 572	83 034	24 355 538	22 106 122
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		31 440 580	1 802 901	29 637 680	26 348 063
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				434 231	191 448
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport. Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale	18 203	18 203
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 853 279	1 241 974
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	248 660	611 305
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 220 142	1 971 482
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 448 161	1 950 756
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 461 717	454 956
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 547 900	1 040 930
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 192 711	19 021 190
	Dettes fiscales et sociales	1 625 186	1 255 449
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 124 333	633 092
	Produits constatés d'avance (1)	17 528	20 208
	Total des dettes	27 417 537	24 376 581
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	29 637 680	26 348 063
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		248 660.49	611 305.08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 254 832	23 329 274
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		96 940	90 503
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	70 260 785		70 260 785	51 207 327
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 082 227		1 082 227	7 829 210
	Montant net du chiffre d'affaires	71 343 011		71 343 011	59 036 538
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			73 990	68 353
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			249 810	206 059
	Autres produits			1 683 812	1 553 752
	Total des produits d'exploitation (1)			73 350 624	60 864 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			56 858 812	51 701 107
	Variation de stock			1 479 208	(5 028 119)
	Achats de matières et autres approvisionnements			272 966	245 780
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 320 779	4 655 905
	Impôts, taxes et versements assimilés			345 414	466 417
	Salaires et traitements			4 403 266	4 110 394
	Charges sociales du personnel			1 600 222	1 484 940
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			666 488	568 531
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			34 686	44 512
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 430 505	1 297 649
	Total des charges d'exploitation (2)			72 412 344	59 547 116
RESULTAT D'EXPLOITATION				938 280	1 317 585

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		938 280	1 317 585
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	593 912	297 657
	Total des charges financières	593 912	297 657
RESULTAT FINANCIER		(593 912)	(297 657)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		344 368	1 019 928
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	117 744	21 500 15 740
	Total des produits exceptionnels	117 744	37 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 956 170 266	31 750 14 669
	Total des charges exceptionnelles	187 222	46 419
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(69 478)	(9 179)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		26 229	159 613 239 831
TOTAL DES PRODUITS		73 468 368	60 901 941
TOTAL DES CHARGES		73 219 707	60 290 636
RESULTAT DE L'EXERCICE		248 660	611 305
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		115 615	78 093

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2014-03, aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **29 637 680** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **73 468 368** euros et un total **charges** de **73 219 707** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **248 660** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	De 5 à 8 ans
Installations techniques	De 4 à 7 ans
Matériels et outillage industriels	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureaux	De 3 à 10 ans
Logiciels	De 1 à 3 ans

Règles et méthodes comptables

Etat exprime en euros

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

1. Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
2. Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les véhicules Neufs sont valorisés au prix d'achat

Les stocks Magasin, pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Concernant la provision pour dépréciation des Pièces Détachées et Accessoires, et afin de se rapprocher des méthodes utilisées dans le réseau de vente des marques VGF, le calcul de la provision pour dépréciation des pièces détachées est fait de la manière suivante :

- Pièces et accessoires invendus depuis plus de 24 mois, dépréciation à 100%
- Pièces et accessoires invendus entre 13 et 24 mois, dépréciation à 80%

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il n'a pas été constitué, au cours de l'exercice, d'autre provision.

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciation des pièces détachées et accessoires

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Provision pour dépréciation des Pièces Détachées et Accessoires selon nature de pièces et durée de stockage : 22 830 EUR.

Informations complémentaires

S'agissant des véhicules de remplacements, il n'est pas fait application de la règle de la valeur résiduelle, car au moment de la revente, il y a incertitude tant sur la date que sur le prix.

La mise en application du plan comptable 2005 n'a pas entraîné de modifications dans le traitement des immobilisations.

Les parties liées ont été identifiées et les transactions relevées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales du marché.

La société SPAA SAS est consolidée au niveau de la société FINALAIN. »

La société SPAA SAS est filiale de la société JEAN LAIN NIPPON SAS 461 rue des Epinettes 73290 LA MOTTE SERVOLEX

Les comptes ont été établis selon les normes du PCG 2017.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé au titre de de l'exercice à la somme de 15 701.9 EUR

Charges constatées d'avance

1- Sur les CCA des commissions vendeurs :

Au sein du groupe Jean LAIN Mobilités, les commissions de salaires versées aux commerciaux véhicules neufs étaient calculées en 2024 selon le volume de prises d'ordre enregistrées mensuellement.

Le principe d'indépendance des exercices impose de rattacher chaque opération à l'exercice au cours duquel la prestation est réalisée ou la vente est conclue. Les commissions versées en 2024 sont directement liées à la concrétisation des ventes futures (2025), elles doivent par principe être rattachées à l'exercice 2025.

Par conséquent pour éviter d'impacter artificiellement le résultat de 2024, il a été comptabilisé une Charge Constatée d'Avance (CCA) sur les commissions versées aux commerciaux dont les ventes n'ont pas été réalisées au 31/12/2024.

La charge constatée d'avance pour la société SPAA est de 178 924 EUR.

2- Sur les CCA des loyers VDR

Lors de l'exercice 2024, les loyers payés pour les véhicules financés en location longue durée ou location avec option d'achat ont fortement augmentés. Cette hausse s'explique par l'augmentation du poids des frais

Règles et méthodes comptables

Etat exprime en euros

financiers dans les loyers et par la baisse de la valeur résiduelle donnée initialement.

Ces véhicules, dont les loyers sont payés au cours de l'exercice 2024, sont soldés et rachetés en 2025 par les sociétés du groupe JEAN LAIN MOBILITES et mis à la vente en tant que véhicules d'occasion.

La hausse des loyers constatés en 2024 a un impact à la baisse sur leur valeur de reprise. Ainsi la marge dégagée et constatée sur la revente de ces véhicules a mécaniquement fortement augmenté et dépasse les marges moyennes du marché du véhicule d'occasion de l'ordre de 150 à 200%.

Afin de donner une vision économique plus juste de l'exercice 2024 et de respecter le principe d'indépendance des exercices, les « surloyers » payés en 2024 ont été comptabilisés en Charges Constatées d'Avance (CCA) tout en préservant le niveau de marge finale lors de la revente de ces véhicules.

Cette marge restante a été estimée selon les statistiques des ventes constatées en 2024. La charge constatée d'avance pour la société SPAA est de 0 EUR.

Informations générales complémentaires

Faits marquants de l'exercice :

Néant.

AUTRES

Faits postérieurs à l'exercice

AUTRES

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	163 856					163 856
	Autres	1 894 683				27 544	1 867 139
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 058 539				27 544	2 030 995
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique. matériel outillage industriels	588 457		345 934		177 578	756 813
	Instal.. agencement. aménagement divers	3 403 832		1 125 225		2 222 309	2 306 748
	Matériel de transport	1 181		15 166			16 347
	Matériel de bureau. mobilier	486 088		108 658		75 757	518 989
	Emballages récupérables et divers	898 695		1 933 717		1 909 526	922 885
	Immobilisations corporelles en cours	265 584		157 526	408 110		15 000
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 643 836		3 686 227		4 793 280	4 536 783	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	191 448		248 803		6 020	434 231
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	191 448		248 803		6 020	434 231
TOTAL		7 893 823		3 935 030		4 826 844	7 002 008

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	9 750			9 750
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	46 331	166	27 544	18 953
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 081	166	27 544	28 703
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	481 425	63 621	177 578	367 468
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 592 179	272 067	2 064 635	799 611
	Matériel de transport	1 181	2 999		4 180
	Matériel de bureau, mobilier	390 788	52 165	63 164	379 789
	Emballages récupérables et divers	130 228	275 470	265 581	140 117
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 595 801	666 322	2 570 959	1 691 164
TOTAL		3 651 882	666 488	2 598 503	1 719 867

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 848 186	Détail ci-dessous
TOTAL	1 848 186	

Fonds de commerce de Valence : 1 377 625 EUR
Fonds de commerce d'Annonay : 280 000 EUR
Fonds de commerce Seyssinet : 190 561 EUR

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier etablissement Frais d'augmentation de capital		154 106	
TOTAL		154 106	

--

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	12 025 419	13 504 626		1 479 208
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	12 025 419	13 504 626		1 479 208
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	105 856	105 856	
	Autres immobilisations financières	328 375	328 375	
	Clients douteux ou litigieux	71 073	71 073	
	Autres créances clients	6 061 663	6 061 663	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 764	70 764	
	Impôts sur les bénéfices	154 095	154 095	
	Taxes sur la valeur ajoutée	459 848	459 848	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 108 548	5 108 548	
	Charges constatées d'avances	336 050	336 050	
TOTAL DES CREANCES		12 696 273	12 696 273	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		18 741		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	97 349	97 349		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 350 812	736 007	1 595 973	18 833
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 192 711	15 192 711		
	Personnel et comptes rattachés	276 817	276 817		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	471 637	471 637		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	809 004	809 004		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67 729	67 729		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 461 717	3 461 717		
	Autres dettes	3 124 333	3 124 333		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	17 528	17 528		
TOTAL DES DETTES		25 869 638	24 254 832	1 595 973	18 833
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		549 592			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--	--	--	--	--	--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	42 528	32 787	42 528	32 787
	Sur comptes clients	51 346	1 899	2 998	50 247
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 874	34 686	45 526	83 034
	TOTAL GENERAL	93 874	34 686	45 526	83 034
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			34 686	45 526	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Charges à payer		1 310 459
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		410
Emprunts intérêts courus non e	410	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		778 789
Factures non parvenues fup	778 789	
Dettes fiscales et sociales		526 602
Dettes sur congés payés	267 789	
Dettes soc sur congés payés	99 082	
CHARGES A PAYER AGEFIPH	102 418	
Etat.Chge à payer-Prod à recev	3 913	
CONSTRUCTION ODPAIE	36 316	
Chge fiscale sur congé à payer	8 696	
TAXE PARAFISCALIE ODPAIE	1 138	
Cap autres taxes	7 250	
Autres dettes		4 658
RRR à accorder av à établir	4 658	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		3 207 623
Autres créances clients		1 740 004
<i>Clients Factures à établir</i>	1 740 004	
Autres créances		1 467 620
<i>Rabais, remises, ristournes à</i>	1 382 771	
<i>Autres charges à payer</i>	3 785	
<i>EFFORT CONSTRUCTION A PAYER</i>	17 574	
<i>Produits à recevoir</i>	29 490	
<i>BONUS ECOLOGIQUE-GRENELLE ENIR TOY</i>	34 000	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2024
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		336 050	336 050
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			336 050

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			17 528	17 528
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				17 528

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Avantage en nature		63 074
Remboursement CPAM		72 953
Refacturation		12 607
Transferts de charges d'exploitation		38 076
Remboursement VDR accidenté		17 575
TOTAL		204 285

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes & pénalités Toyota	16 956	
Valeur comptable des actifs cédés	170 266	
Produit de cession des actifs cédés		117 744
Totalisation	187 222	117 744

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10.0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0.0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0.0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		49	
	Employés		32	
	Ouvriers		49	
	TOTAL		148	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		344 368	43 599	300 769
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(69 478)	(17 370)	(52 109)
RESULTAT COMPTABLE		274 889	26 229	248 660

(1) après retraitements fiscaux.

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Rémunérations des membres : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

--

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
TOTAL			

--

Dette future d'impôt

Etat exprimé en euros

Accroissements		
Nature	Montant	Impôts
Boni sur levée d'option de crédit-bail		
Autres		
TOTAL		

Allègements		
Nature	Montant	Impôts
Autres (TASCOM + C3S)	102 418	25 605
Provisions congés payés		
Autres Participation Salarié		
Dotations aux provisions pour risques		
TOTAL	102 418	25 605

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Nantissement fonds de commerce (CE)			455 408	
Nantissement fonds de commerce (CE)			180 867	
Nantissement fonds de commerce (BPA)			317 216	
Nantissement fonds de commerce (CIC)			356 603	
Nantissement fonds de commerce (CE)			1 040 718	
			2 350 812	
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
L'ensemble des sociétés employant du personnel relevant de la Convention Nationale des services de l'automobile dépendent du régime de cotisation obligatoire de l'IPSA dont une cotisation spécifique est destinée à rembourser l'employeur du montant du capital de départ à la retraite qu'il doit aux employés remplissant les conditions d'octroi. En conséquence, aucune provision ne figure dans les présents comptes sociaux.				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			1 859 686	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

--

SPAA
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège Social : ECHIROLLES (Isère) 9 Avenue de Grugliasco
433 032 661 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

.../

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, soit 248 660,49 €, ci.....	248 660,49 €
au compte « AUTRES RESERVES » dont le solde au 31 décembre 2024 soit.....	1 853 278,94 €
se trouve ainsi porté à.....	<u>2 101 939,43 €</u>

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'Article 243 Bis du Code Général des Impôts,
l'Associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois
exercices précédents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

FINALAIN, Président,
Représentée par M. Jean-Michel LAIN, ès qualités

